

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 août 2025

150 PERSONNES MISES A L'ABRI SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

Suite à l'occupation du parvis de l'Hôtel de Ville, l'Etat a organisé ce mardi 12 août 2025 une opération de mise à l'abri, mobilisant conjointement la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et la Préfecture de Police. Cette action a été menée en lien avec la Ville de Paris et l'opérateur FTDA.

Au total ce sont 150 personnes qui ont été prises en charge et orientées vers une solution d'hébergement, dont la moitié vers des structures d'accueil hors Île-de-France.

D'une part, les plus vulnérables ont progressivement été pris en charge depuis les premiers jours de l'occupation et hébergés en Île-de-France par l'Etat par l'intermédiaire des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO 115).

D'autre part, l'Etat a fait ce jour une proposition de prise en charge à chacune des autres personnes, principalement des couples avec enfants. Chaque ménage rencontré ce matin s'est vu proposer un hébergement dans un dispositif d'accueil en province dans 6 régions différentes alors que près de 115 000 places d'hébergement d'urgence sont d'ores et déjà mobilisées quotidiennement en Île-de-France (+40% en 6 ans), dont 46 800 pour le seul département de Paris.

Les places en « SAS régionaux » assurent aux personnes hébergées un accompagnement social et administratif mais aussi un hébergement stable jusqu'à ce qu'une orientation leur soit proposée vers une structure d'hébergement voire de logement adaptée à leur situation. Le principe de ces orientations vers ces « SAS » régionaux est celui du volontariat. Il est cependant regrettable de constater qu'une partie des ménages a refusé cette solution de mise à l'abri, alors même que de fortes chaleurs s'installent sur Paris.

Par ailleurs, il a été relevé le fait que parmi les occupants, un certain nombre de ménages présents sur le parvis depuis une semaine sont en réalité déjà connus du SIAO et bénéficient d'ores et déjà d'une offre d'hébergement.

A 12h30 le parvis de l'hôtel de ville avait retrouvé sa physionomie normale.

Cette opération s'inscrit dans une démarche d'accompagnement social et de prévention, visant à protéger les personnes à la rue, tout en mobilisant l'ensemble

des acteurs publics et associatifs. Cette action va se poursuivre notamment tout l'été.

Contacts presse :

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture de Police
ppcom@interieur.gouv.fr